

Hommage mérité pour deux pompiers retraités

Jépi Robichaud

La brigade des pompiers de Palmarolle a souligné d'une façon particulière, mercredi le 25 août dernier, le départ à la retraite de deux de ses membres, Denis Langlois et Éric Marion.

L'autobus de transport s'est d'abord pointé à L'Épicerie Marion et Fils, à neuf heures, réservant une surprise à l'ex-pompier Éric Marion. Invité à l'extérieur, c'est avec surprise que ce dernier a aperçu le véhicule de la brigade stationné devant son commerce à côté de laquelle sept pompiers l'attendaient

Éric a été membre de la brigade de 1999 à 2019, soit vingt années de loyaux services. Il s'est vu remettre une plaque souvenir et un panier de produits régionaux, « pour garnir tes tablettes », a lancé à la blague le chef de la brigade Réal Asselin. Ému, Éric a remercié chaleureusement les sept anciens confrères présents pour cet hommage.

Plus tard le même jour, soit à vingt heures, l'autobus s'est déplacé chez le retraité et vétéran Denis Langlois au rang 4. Encore une fois, ce fut la surprise. Les treize pompiers présents lui ont rendu un bel hommage pour les 48 années de service comme pompier volontaire à la brigade de Palmarolle. En effet, Denis a œuvré à la brigade depuis sa fondation en 1973. Et il a pris sa retraite du service d'incendie en juillet dernier, à l'âge vénérable de 77 ans! Lui aussi a reçu une plaque souvenir ainsi qu'un panier de produits régionaux.

Qu'en est-il de la brigade des pompiers de Palmarolle 48 ans après sa fondation? Le Journal a rencontré son chef Réal Asselin qui a fait le point sur cette dernière.

Pour l'heure, la brigade compte 17 pompiers actifs et un nouveau pourrait s'ajouter bientôt. Monsieur Asselin mentionne qu'il apprécierait que des femmes postulent et elles seraient bienvenues dans l'équipe.

Les pompiers ont à leur disposition un camion-pompe qui peut fournir 1050 gallons par heure et qui a une réserve de 2500 gallons. En outre, un transporteur d'eau (tanker) de 3000 gallons peut alimenter une piscine en cas de besoin. La brigade possède aussi un autobus pouvant contenir 20 sapeurs ainsi que leurs équipements personnels.

Nos pompiers couvrent tout le territoire sud notamment Ste-Germaine, Duparquet, Roquemaure et bientôt Gallichan. Notons que Palmarolle et Ste-Germaine ont une entente de couverture mutuelle, c'est-à-dire que chaque appel provenant du territoire est répondu par les deux brigades simultanément.

Le travail de sapeur-pompier est exigeant car exercé par des bénévoles qui sont là pour nous et qui sont en devoir 24 heures sur 24. En outre ils sont assujettis à plusieurs formations obligatoires avant de pouvoir exercer ce métier ainsi qu'à des pratiques régulières. À la lumière des informations fournies par le chef Réal Asselin, force est de constater que les citoyens de Palmarolle et des villages alentours peuvent dormir tranquille.